

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Accréditation
I-1531
PORTEE
disponible sur
www.cofrac.fr



Rapport d'analyse Page 1 / 2
Edité le : 19/06/2017

R.E.V.E.
Courrier arrivé
26 JUIN 2017
Régie des Eaux
de Venelles

REGIE DES EAUX DE VENELLES

Ancien Presbytère - Rue Felix Chabaud
13770 VENELLES

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier : LSE17-79215		Analyse demandée par : ARS PACA - DT 13	
Identification échantillon : LSE1706-23049-1			
Nature:	Eau de distribution	Code PSV : 0000000535	
Point de Surveillance :	MAIRIE		
Localisation exacte :	LAVABO TOILETTES ESU		
Dept et commune :	13 VENELLES		
UGE :	0099 - A.E.P. VENELLES		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse : D1	Motif du prélèvement : CS
Nom de l'exploitant :	REGIE DES EAUX DE VENELLES ANCIEN PRESBYTÈRE RUE FÉLIX CHABAUD 13770 VENELLES		
Nom de l'installation :	VENELLES	Type : UDI	Code : 000504
Prélèvement :	Prélevé le 15/06/2017 à 12h02 Réceptionné le 15/06/2017 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / GIL Sylvain Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 15/06/2017

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	13D1AL2	23.4	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25	#
pH sur le terrain	13D1AL2	7.3	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9 #
Chlore libre sur le terrain	13D1AL2	0.22	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Chlore total sur le terrain	13D1AL2	0.27	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Analyses microbiologiques							
Microorganismes aérobies à 36°C réalisé à Marseille	13D1AL2	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
Microorganismes aérobies à 22°C réalisé à Marseille	13D1AL2	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Bactéries coliformes réalisé à Marseille	13D1AL2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		0	#
Escherichia coli réalisé à Marseille	13D1AL2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0		#
Entérocoques (Streptocoques fécaux) réalisé à Marseille	13D1AL2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores) réalisé à Marseille	13D1AL2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2		0	#
Caractéristiques organoleptiques								
Aspect de l'eau	13D1AL2	0	-	Analyse qualitative				
Odeur	13D1AL2	0 Chlore	-	Qualitative				
Saveur	13D1AL2	0 Chlore	-	Qualitative				
Couleur	13D1AL2	0	-	Qualitative				
Turbidité	13D1AL2	0.28	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027			2 #
Analyses physicochimiques								
Analyses physicochimiques de base								
pH	13D1AL2	8.04	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9	#
Température de mesure du pH	13D1AL2	21.5	°C					
Conductivité électrique brute à 25°C	13D1AL2	431	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200	1100	#
Cations								
Ammonium	13D1AL2	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2			0.10 #
Métaux								
Aluminium total	13D1AL2	< 10	µg/l Al	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2			200 #

13D1AL2 ANALYSE (D1+AL) EAU DE DISTRIBUTION (ARS13-2017)

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Alice MARTINHO
Directeur Technique Adjoint Biologie

